Les Echos

Eolien en mer : le scénario fou d'une alliance entre EDF et TotalEnergies dans la Manche

La victoire de TotalEnergies pour la construction du plus grand parc d'éoliennes en mer de France fragilise le projet voisin d'EDF dans la Manche. Alors que le pétrolier a perdu son partenaire dans ce nouveau projet, une alliance entre les deux groupes n'est pas exclue, selon nos informations.

Par Amélie Laurin – Publié le 03 octobre 2025

https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/eolien-en-mer-le-scenario-fou-dune-alliance-entre-edf-et-totalenergies-dans-la-manche-2190054

Principal opérateur des parcs éoliens en France, EDF ne fait plus de cette activité une priorité pour ses futurs investissements. (Photo Chang Martin/Sipa)

La situation ne manque pas de sel. La semaine dernière, TotalEnergies l'emportait sur EDF en se voyant attribuer la construction du plus grand parc français d'éoliennes en mer, au large des côtes normandes.

Quelques jours plus tard, voici qu'une alliance entre le vainqueur et le battu n'est pas exclue, selon nos informations, pour ce projet estimé à 4,5 milliards d'euros par le groupe pétrolier. Baptisé Centre Manche 2, le parc aura une capacité théorique de 1.500 MW, équivalente à l'EPR de Flamanville, le dernier réacteur nucléaire français.

« EDF serait un partenaire naturel »

Les deux énergéticiens français sont ouverts à des discussions, indiquent plusieurs sources proches du dossier, alors que TotalEnergies cherche un nouveau partenaire. Son allié initial, l'allemand RWE, a en effet décidé de sortir de l'éolien en mer en France, en raison de la baisse de ses investissements dans les énergies renouvelables.

« EDF serait un partenaire naturel pour Total, qui ne voit pas d'un mauvais oeil une alliance de ce type. Au contraire », affirme une source. « Il y aura des discussions à court terme entre les deux groupes, c'est évident », complète un autre bon connaisseur du dossier. EDF, son actionnaire l'APE (Agence des participations de l'Etat), TotalEnergies et RWE ne font pas de commentaires. Tout comme le ministère de l'Industrie et de l'Energie, à qui reviendrait la validation d'un éventuel changement d'actionnariat dans la coentreprise gagnante créée par le pétrolier et RWE.

La victoire de TotalEnergies est l'un des tout derniers arbitrages du gouvernement Bayrou. Alors qu'EDF est numéro un dans le classement de la Commission de régulation de l'Energie (CRE) censé départager les deux candidats, le ministère de l'Energie et de l'Industrie a fait un choix politique, pour protéger les emplois de la filière éolienne. Et sans doute aussi pour ouvrir le jeu et rassurer les acteurs internationaux, critiques envers le quasi-duopole d'EDF et Engie sur le marché français.

Interrogations sur l'avenir de Centre Manche 1

Difficile de connaître la nature exacte des contacts entre les deux groupes, mais chacun semble avoir intérêt à partager les risques et les coûts du projet. Pour EDF, revenir dans le jeu permettrait d'améliorer l'équilibre économique du projet voisin Centre Manche 1, en grande difficulté. Aujourd'hui, « les capex [dépenses d'investissement, NDLR] ne sont plus en phase avec la réalité du marché », alerte une source proche du dossier.

Depuis la préparation du dossier de candidature, en 2022, la hausse des taux d'intérêt, la forte inflation des matières premières et les goulets d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement ont fait flamber la facture des fermes en mer de 30 %, voire 40 %, estiment plusieurs professionnels.

Or EDF a décroché Centre Manche 1 à un prix très bas de 44,90 euros le MWh. Un niveau trois fois inférieur au tarif - rehaussé depuis - auquel l'Etat achète l'électricité produite par les tout premiers parcs offshore. Pour Centre Manche 2, TotalEnergies l'a emporté à 66 euros, contre 63,5 euros côté EDF selon nos informations. S'associer à TotalEnergies permettrait à l'électricien de moyenner à la hausse le tarif d'achat de l'électricité de la tranche 1.

Pour le moment, « un abandon de ce projet n'est pas envisagé, mais dans les conditions actuelles, prendre une décision finale d'investissement n'est pas possible », affirme une source proche du dossier. EDF a déposé les demandes d'autorisation, mais la construction de Centre Manche 1 ne devrait pas commencer avant 2029, pour une mise en service en 2032 au mieux.

Retard à Dunkerque

En parallèle, un autre chantier d'EDF dans la Manche, à Courseulles-sur-Mer, accuse trois ans de retard en raison de problèmes techniques dans la pose des fondations en mer. Plus au nord, les travaux du futur parc de Dunkerque démarreront au mieux en 2028 pour une mise en service en 2032, indiquent plusieurs sources. Soit un retard de quatre ans sur le dernier calendrier officiel. De quoi alimenter les doutes du PDG d'EDF, Bernard Fontana, qui ne fait pas de l'éolien en mer une priorité.

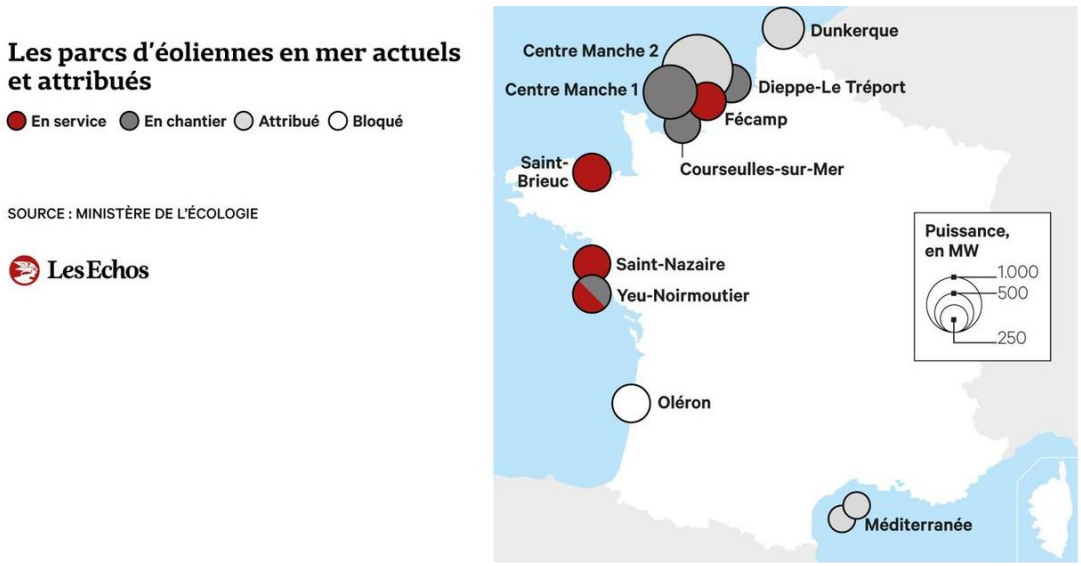

Dans ce climat d'incertitude, « le CSE d'EDF Power Solutions demande à la direction d'EDF d'introduire un recours contre la décision de l'Etat sur le choix de TotalEnergies et il étudie lui-même la possibilité de le faire au nom de la sauvegarde des emplois », déclare Laurent Smagghe, secrétaire du comité social et économique d'EDF Power Solutions, la branche énergies renouvelables du groupe qui emploie 200 à 300 personnes dans l'offshore en France.

Si une action en justice du groupe EDF contre son actionnaire l'Etat est peu probable, rien n'empêche Maple Power, son partenaire dans l'appel d'offres, de contester l'issue de l'appel d'offres. Les actionnaires de Maple, les canadiens Enbridge et Canada Pension Plan IB, ne font pas de commentaires.

La décision de l'Etat de privilégier TotalEnergies rappelle le précédent de Saint-Brieuc en 2012, lorsque le gouvernement avait offert un lot de consolation à l'espagnol Iberdrola face à EDF, lauréat dans trois autres zones. « Cela avait permis de faire entrer un acteur étranger sur le marché français et de faire émerger le projet d'usines d'éoliennes d'Areva au Havre, rachetée depuis par Siemens Gamesa », pointe Laurent Smagghe.

La même logique semble prévaloir aujourd'hui. D'une part, maintenir le jeu ouvert, et d'autre part, sécuriser l'usine du Havre face à la crise de la filière offshore en Europe. La réponse de TotalEnergies à l'appel d'offres repose en effet sur une turbine géante de 21,5 MW que Siemens Gamesa est le seul européen à développer aujourd'hui.

Si le groupe pétrolier s'engage à « privilégier » les fournisseurs européens, le cahier des charges ne l'y oblige pas, au moment de passer commande. De son côté, EDF n'excluait pas de recourir à des turbines chinoises, moins chères, comme pour Centre Manche 1. Si les deux groupes envisageaient une alliance, le sujet serait un point épineux à résoudre.

Pour sécuriser sa maîtrise financière et industrielle dans l'offshore, TotalEnergies a pris l'habitude de nouer des partenariats à l'étranger. S'il ne trouve pas de coactionnaire pour Centre Manche 2, il s'est dit prêt à assumer seul cet investissement qui lui ouvrira enfin les portes du marché français de l'offshore.

Amélie Laurin